

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La participation aux stages de l'Institut Forhom implique les dépenses suivantes (sur simple demande de votre part, nous vous enverrons un devis ou une facture pro forma) :

1. LES FRAIS PÉDAGOGIQUES

(VOIR TARIF SUR PAGES PROGRAMME ET TARIFS)

2. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

- Les frais de voyages internationaux et d'approche Paris/La Rochelle sont à la charge de l'organisme de financement du stagiaire.
- Pour les frais d'approche Paris/La Rochelle, prévoir un minimum de 220 € pour couvrir les frais suivants :
 - * le billet Paris Montparnasse/La Rochelle aller-retour en train TGV, 2^{ème} classe (environ 160 €),
 - * les transferts aéroport/gare Paris Montparnasse soit par bus Air France (environ 30 € aller-retour), soit par taxi (environ 100 € aller-retour).
- Les frais de déplacement à La Rochelle sont pris en charge par l'Institut Forhom, à savoir :
 - * l'accueil à la gare de La Rochelle à votre arrivée,
 - * une carte de bus valide pour toute la durée du séjour,
 - * les transports pour des raisons liées à la formation ou aux loisirs organisés par l'Institut Forhom.

3. LES FRAIS DE SÉJOUR EN FRANCE

(COMPRENANT LES FRAIS JOURNALIERS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION)

- Les frais de séjour en France doivent être couverts par une bourse qui peut être sollicitée auprès des organismes de financement.
- Nous conseillons un minimum de 130 € par jour pour faire face aux frais de séjour (hébergement et restauration) en France.

4. L'ASSURANCE MALADIE ET ACCIDENT

Il est obligatoire pour tout stagiaire effectuant un séjour en France d'être assuré pour les risques maladie/accident/rapatriement.

Nous vous recommandons de souscrire cette assurance avant votre départ, d'autant plus que celle-ci est maintenant souvent exigée par le consulat de France pour la délivrance de votre visa. Vous nous remettrez, à votre arrivée, une photocopie de votre attestation d'assurance.

À défaut, l'Institut Forhom devra souscrire une assurance maladie/accident/rapatriement pour vous aux conditions suivantes : 310 euros pour une formation de 3 semaines, 400 euros de 4 à 5 semaines. Attention, l'assurance que nous prendrions pour vous ne remboursera que « les frais de traitement pour les maladies et les accidents survenant en France et dont la première constatation médicale est postérieure à la date de la souscription. Les séquelles d'accidents et infirmités antérieures à cette date ainsi que les maladies infectieuses contractées avant cette date ne donnent pas lieu à garantie. Les frais liés à une maternité, les frais d'optique (verres, montures) et les frais de prothèses de toute nature ne sont évidemment pas garantis » (extrait du contrat d'assurance).

5. LES MODALITÉS DE PAIEMENT

- Les frais pédagogiques sont à régler un mois avant l'arrivée du stagiaire.
- Les versements sont à effectuer sur le compte ouvert au nom de :

BDPA (Institut Forhom)
NATIXIS - BANQUES POPULAIRES
Agence Saint Quentin en Yvelines - France
Cpte 30007-99999-04068536000/71
IBAN : FR76 3000 7999 9904 0685 3600 071
SWIFT (ou BIC) : CCBPFRPPPAR

En cas de désistement pour raisons de service ou cas de force majeure, le remboursement des frais versés à l'Institut Forhom fera l'objet d'un avoir dont le paiement s'effectuera, sur demande écrite, uniquement à l'organisme de financement du stagiaire.

Merci d'indiquer sur l'avis de virement les informations suivantes :
nom du stagiaire, numéro du cycle et détail des frais.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET FORMALITÉS D'ARRIVÉE

Le séjour en France se prépare longtemps à l'avance. Voici quelques conseils qui vous seront utiles.

1. AVANT VOTRE ARRIVÉE

Il est recommandé d'engager à l'avance les formalités administratives pour votre départ (accord de financement de votre organisme ou du bailleur de fonds, autorisation et ordre de mission de votre organisme, visa, etc.).

La demande d'inscription aux stages France de l'Institut Forhom (dûment remplie, signée et tamponnée par votre autorité hiérarchique) doit nous être envoyée au plus tôt :

- soit par courrier électronique : forhom@forhom.com
- soit par fax : +33 (0)5 46 45 91 26

Il est indispensable d'avertir l'Institut Forhom du jour et de l'heure de votre arrivée à Paris avant le démarrage du stage, ceci afin de préparer au mieux votre accueil :

- soit par courrier électronique : forhom@forhom.com
- soit par fax : +33 (0)5 46 45 91 26
- soit en téléphonant au +33 (0)5 46 45 91 25

2. VOTRE ARRIVÉE À PARIS

- Les participants doivent, dès leur arrivée à Paris, téléphoner à l'Institut Forhom, pour confirmer l'heure d'arrivée de leur train en gare de La Rochelle.

Contact Institut FORHOM : +33 (0)5 46 45 91 25

(du lundi au vendredi de 9h à 18 h)

+33 (0)6 03 29 53 51

(durant les week-ends)

- Les boursiers de l'État français et de l'Union européenne pris en charge par Égide devront obligatoirement se rapprocher de cet organisme pour leurs formalités administratives.

Contact Égide : 28 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris

Tél. : +33 (0)1 40 40 58 58

Métro : Colonel Fabien - ligne n°2

3. VOTRE SÉJOUR À LA ROCHELLE

- Votre arrivée à La Rochelle

Vous serez accueilli(e) en gare de La Rochelle et accompagné(e) à votre logement (nous vous demandons de nous contacter avant votre arrivée afin de convenir de la date et de l'heure).

- Votre logement à La Rochelle

L'Institut Forhom peut effectuer une réservation pour votre hébergement. L'Institut Forhom a sélectionné des lieux d'hébergement pour la qualité de leurs services, leur capacité d'accueil et leur proximité.

La demande de réservation d'hébergement doit être faite à l'Institut Forhom avant votre arrivée.

- Votre restauration à La Rochelle

Plusieurs restaurants se situent à proximité de l'Institut Forhom. Pendant la période universitaire, soit de mi-septembre à mi-juillet, vous pourrez éventuellement prendre vos repas au restaurant universitaire.

ATTENTION :

Limitant le nombre de participants pour garantir la qualité de nos formations,
nous sommes souvent amenés à refuser des candidatures trop tardives.
NOUS VOUS INVITONS À ENTAMER VOS DÉMARCHES LE PLUS TÔT POSSIBLE.



BP 3001 - 15, rue Philippe Harlé - 17030 La Rochelle cedex 1 - FRANCE

Tél. : +33 (0)5 46 45 91 25 • Fax : +33 (0)5 46 45 91 26

forhom@forhom.com • www.forhom.com